

**Ordre du jour**  
**Assemblée générale annuelle à distance du 14 avril 2021**  
**Caisse Desjardins des Bois-Francis**

Avis aux membres

Compte tenu de l'évolution incertaine de la situation liée à la COVID-19 et afin de respecter les mesures de distanciation sociale pour limiter la propagation du virus, les assemblées générales annuelles (AGA) des caisses se tiendront exclusivement à distance au printemps 2021. Cette formule implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets pendant la diffusion de l'assemblée alors qu'ils seront appelés à le faire sur d'autres sujets lors d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre jours suivants la diffusion de l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2019
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 septembre 2020



**Présentation des résultats et rapports**

5. Rapport du conseil d'administration
6. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
7. Rapport annuel au 31 décembre 2020
8. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu



**Parole aux membres**

9. Période de questions au conseil d'administration



**Présentation des propositions sur le partage des excédents qui feront l'objet d'un vote en différé**

10. Présentation des scénarios en vue de la votation pour :
  - L'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes);
  - L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et sur le versement de toute somme au FADM



**Élection des membres du conseil d'administration**

11. Rapport du comité de mise en candidature



**Votation en différé**

12. Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents et l'élection des administrateurs



**Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours**



**Annnonce des résultats après la période de votation de 4 jours et levée de l'assemblée**

13. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée